



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accueil des déplacés ukrainiens

Nancy, le 29/04/2022

Depuis le 9 mars 2022, **1 162 ukrainiens**, parmi lesquels 415 enfants, ont été accueillis dans les locaux de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, afin de signaler leur entrée sur le territoire et se faire accompagner. Dès le début de la crise, un guichet unique y a été mis en place. Associant l'ensemble des services de l'État concernés, de l'Assurance Maladie, ou encore du centre d'action sociale de la ville de Nancy, ce guichet unique vise à offrir aux déplacés un accueil simplifié et proposer des réponses adaptées à l'urgence de leur situation.

Ce jour, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, a souhaité réunir les parlementaires et présidents des communautés d'agglomération du département, aux côtés des services mobilisés, afin de faire un point d'étape de la situation dans le département. Il a salué la mobilisation des services et des opérateurs de l'État, des collectivités locales et des associations, pleinement engagés dans l'accueil des déplacés ukrainiens depuis près de deux mois.

Pour ce qui concerne le logement, les services de l'État, avec l'appui de ses opérateurs, des bailleurs sociaux et des collectivités, ont orienté 452 déplacés vers une solution temporaire d'hébergement. 232 d'entre eux bénéficient toujours actuellement d'un hébergement parmi les 8 structures collectives réparties sur le département, et 152 ont déjà pu se voir proposer un logement pérenne.

Par ailleurs, la scolarisation des enfants représente un enjeu majeur dans l'accompagnement des plus jeunes. Sur les 344 enfants en âge d'être scolarisés recensés dans le département, 215 ont été déjà pris en charge par les services de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et ont déjà pu rejoindre les bancs de l'école.

Parallèlement, et afin de garantir une plus grande autonomie et une meilleure intégration aux déplacés, l'apprentissage de la langue française et l'insertion professionnelle par l'accès à l'emploi ont été prioritaires. À ce jour, 125 adultes sont engagés dans un programme d'intégration et de cours de français. Pour ce qui concerne l'accès à l'emploi des déplacés ukrainiens et afin de répondre à la problématique de métiers en tension de recrutement, la préfecture et Pôle Emploi se sont organisés pour coordonner la réception d'offres d'emploi pouvant correspondre aux profils des demandeurs ukrainiens et aux attentes de recruteurs. Les entreprises pourvoyeuses d'emploi, dans des secteurs en tension notamment, peuvent déposer leurs offres via le portail national www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr

Si les ressortissants ukrainiens arrivant en Meurthe-et-Moselle sont, ces derniers jours, moins nombreux, Arnaud COCHET a rappelé que les services de l'État restaient pleinement mobilisés.

La préfecture souhaite rappeler que tous les ressortissants ukrainiens, même ceux déjà présents dans des familles d'accueil, doivent impérativement se présenter en préfecture, tous les après-midi afin que les démarches administratives relatives à leur séjour puissent être réalisées. Les matinées étant quant-à-elles réservées aux autres usagers, afin de maintenir un niveau de service équivalent pour tous.

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



@prefet54